



Le Petit Serverettois

JUIN 2025... ANNEE 12, N°23

« Croire en soi, c'est déjà
presque réussir »
Victor Hugo

Serverettois, Serverettoises,
d'ici et d'ailleurs, il est l'heure pour nous
de vous retrouver. Dans cet édito, le
résumé de ce début d'année, un point
financier autour des projets que nous
portons, et comme à notre habitude, la
parole donnée aux différentes
associations, avec le calendrier estival
sur lequel apparaissent les nombreuses
manifestations qui animeront, encore
cette saison, notre joli village.



L'occasion de remercier à
travers ces pages, toutes
nos forces vives qui travail-
lent et participent de près
ou de loin à l'attractivité
de notre commune.
Séverine Cornut



SECRETARIAT DE MAIRIE**MAIRIE 48700 SERVERETTE**

Tél : 04 66 48 30 36

E-mail: mairie.serverette@gmail.comSite internet: www.serverette.frLe secrétariat de mairie
est ouvert au public**MARDI: 10h00 à 12h00****JEUDI: 15h00 à 17h00****CÔTÉ MAIRIE****INFOS****BUDGET COMMUNAL**

Le 10 mars 2025, nous avons adopté, pour la première fois, les Comptes Financiers Uniques, qui regroupent Compte

Administratif 2024 et Compte de Gestion.

Le CFU a été généralisé par la loi de finances, sa mise en place est obligatoire au plus tard pour les comptes de l'exercice 2026, avec un double objectifs : simplifier les processus administratifs notamment lors de la clôture des comptes et améliorer la transparence et la lisibilité de l'information financière.



Pour mémoire, le Compte Administratif est établi en fin d'exercice par le maire, il dresse le bilan financier de la commune. Il rend compte des opérations budgétaires exécutées et fait ressortir les écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section. Son objectif est de dégager les résultats de l'exercice en sachant que les informations qui

y figurent sont concordantes avec celles présentées par le Trésorier dans son Compte de Gestion.

Pour 2024, le **CFU du budget Commune** a été clôturé :

En fonctionnement, à 332 226,86 €

en dépense et à 443 127,62 € en recette.

L'excédent de fonctionnement est de 110 900,76 €

A titre comparatif, en 2014 le résultat de clôture était de 44 799,84 € en fonctionnement,

ce qui démontre la volonté et de réaliser d'économies, depuis une dizaine d'années, de la part de la municipalité en place.

En investissement, à 582 007,03 € en dépense et à 522 688,83 € en recette

Le résultat de clôture en investissement, avec le report 2023 et dans l'attente du versement de certaines subventions, est négatif à - 79 192,75 €. A titre de comparaison, en 2014,

le résultat de clôture était déficitaire à - 443 856,99 €

en investissement, ce qui montre l'évolution favorable de nos finances.

Le budget primitif 2025 a été voté le 09 avril 2025 par le conseil municipal. Il a été établi avec pour objectifs : de maîtriser les dépenses de fonctionnement dans un contexte toujours inflationniste, avec une diminution significative des recettes, tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ; de continuer à pouvoir investir sans avoir recours à l'emprunt, avec une capacité d'autofinancement de 110 900,76€ cette année ;

de mobiliser des subventions auprès du

Conseil Départemental, de la Région, de l'État ou de tout autre financeur chaque fois que possible.

Les recettes et les dépenses de fonctionnement 2025 représentent 237 848,16 euros.

Cette année la collectivité ne bénéficiera pas d'une vente de coupe de bois comme recette de fonctionnement, qui avait apporté 46 740€ de recette en 2024. En effet, il n'y a pas de coupe prévue en 2025 dans le cadre de l'aménagement forestier 2013/2032 qui encadre la gestion, en partenariat avec l'ONF, de notre forêt communale de la Rouvière.



Pour info, les taux des impôts locaux pour 2025, concernant les ménages
Taxe foncière sur les propriétés bâties : 35,73%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 140,93%
Taxe d'habitation (sur les résidences secondaires) : 6,01%

CÔTÉ MAIRIE

INFOS

Les recettes et les dépenses d'investissement 2025 représentent 480 049,07 euros.

Les principaux projets de l'année 2025 sont les suivants :

- Fin de l'aménagement de la place du Plô
- Restauration de murs en cœur-village
- Aménagement de la place du Roc dèl Castel Vièlh
- Acquisition de l'ancienne pharmacie
- Sécurisation du lotissement Rancine



Côté endettement, en dix ans, nous avons réussi à apurer toutes les lignes de trésorerie de la Commune, qui, pour rappel, s'élevaient à 410 000€ en 2014.

Nous avons actuellement 2 emprunts sur le budget Commune :

150 000€ contractés pour la traversée de village, qui s'achève en 2029

150 000€ concernant l'achat du gros équipement communal

(tracteur, matériel de viabilité hivernal...), contracté en 2024 pour une durée de 7 ans.

La Commune assume donc une dette pour l'année 2025

sur son budget principal de 37 035,56 €.

Concernant le **budget annexe de l'Eau**, le CFU a été clôturé :

En fonctionnement, à 138 167,09 € en recette et à 142 144,50 € en dépense. Avec le report des années précédentes, l'excédent de fonctionnement demeure à 63 437,02 €, mais s'amenuise d'année en année.

En investissement, à 85 261,00 € en recette, et à 87 573,79 €

en dépense. Le résultat de l'année avec le report est excédentaire à 207 545,49 €.

Pour le **BP 2025**, le **fonctionnement** représente 200 813,91 €

et l'**investissement** 340 807,27 €.

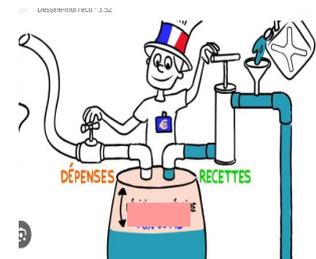
Au niveau de la dette, il existe à ce jour sur le budget Assainissement et Eau Potable,

3 emprunts en cours : *300 000 € contracté en 2008 pour 30 ans,

*149 700 €, contracté lui aussi en 2008 pour 30 ans,

*304 034 €, ancien emprunt de 2012, compacté en 2018, pour 16,5 ans.

Ces emprunts ont un coût pour l'année 2025 de 49 395,49 €.



Pour info, à partir de 2025, l'agence de l'eau Adour-Garonne a modifié ses redevances concernant l'eau et l'assainissement, ce qui aura pour effet un changement nominal (création de 3 nouvelles redevances : consommation d'eau potable, performance des réseaux d'eau potable et performance des systèmes l'assainissement collectif en lieu et place des actuelles) et tarifaire sur les prochaines factures.



Le CFU du **budget annexe du lotissement La Quintaine** montre, sur 12 lots proposés à la vente dès 2010, la vente du lot N°1 en 2024.

Le **BP La Quintaine 2025** a été établi en fonction des stocks restant, à savoir 2 lots à vendre,

au prix de 20 € T.T.C./m² :

-Lot n° 2 = 600 m²

-Lot n° 3 = 576 m²



Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au CFU, ainsi qu'au budget primitif de chacun de nos budgets, afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

CÔTÉ MAIRIE**INFOS****TARIFS LOCATION SALLE POLYVALENTE**

Voici les nouveaux tarifs pour la location de la salle polyvalente, que le Conseil Municipal a modifiés en date du 28 janvier 2025, au vu de

l'inflation et des coûts des charges plus élevés:

Associations Serverettoises = gratuit / Associations extérieures = 70 €

Particuliers de la Commune = 90 € / Autres particuliers = 190 €

Un forfait en cas de ménage non fait à 100 €, ainsi qu'une caution de 400 € seront demandés à la signature de la convention.

**CONVENTION**

Après une année d'exercice du centre de santé mobile, un point a été fait sur les modalités de fonctionnement avec l'association Lozère Avenir Santé. Afin d'uniformiser les pratiques entre les différentes communes vers lesquelles se déplace le MobiSanté48 et formaliser notre partenariat, une convention de mise à disposition à titre gracieux de notre salle polyvalente a été signée, après avoir été délibérée, afin de conforter cette offre de

soins, atypique certes mais pour le moins nécessaire dans nos campagnes.

Pour rappel, le MobiSanté est à Serverette tous les premiers mardis du mois (sauf le mois d'août), sur RDV au 05.61.36.39.22.

ÉPISODE NEIGEUX

Le samedi 8 février, l'hiver annoncé était bien présent sur notre territoire, imposant des mesures préventives de la Préfecture et des Services Départementaux d'Incendie et de Secours.

Ainsi, notre agent technique communal était aux commandes de notre matériel hivernal de bon matin à assurer plusieurs tours de déneigement ; pendant que nos Sapeurs-Pompiers étaient requis et de permanence au

Centre toute la journée, pour garantir notre sécurité en cas de

besoin et effectuer des relevés du manteau neigeux. Un autre aperçu de leurs missions, pour les-

quelles nous les remercions de leur disponibilité et de leur vigi-

lance. Tout rentrait dans l'ordre après 28 cm de neige

tombée, qui fondaient dès le lendemain. Épisode neigeux que

nos anciens auraient sans doute qualifié de "classique" pour un

mois de février. Cette journée faisait néanmoins quelques

dégâts, surtout parmi nos arbres, qui ont eu du mal à supporter son poids, celle-ci étant chargée d'eau.



CÔTÉ MAIRIE**INFOS****INCIVILITÉS ET DÉLINQUANCE**

Après la belle période de Noël, les sapins de Noël deviennent des encombrants, bien qu'ils soient en matière naturelle. Encombrants, qui comme le nom l'indique, sont censés finir à la déchetterie. Or cette saison, plusieurs arbres de Noël une fois la fête passée, ont été abandonnés dans diverses rues de notre village.

Plusieurs chemins, comme celui de Rancine, sont toujours envahis de déchets mis en évidence par les travaux d'élagage.



Même notre forêt a fait l'objet d'abandon de bidons d'engrais et autres additifs, récupérés par notre garde forestier qui mène l'enquête. Même constat, toujours aussi désolant, alors que nos déchèteries ont de larges amplitudes d'accès et sont gratuites.



Un autre fléau dont notre village se serait bien passé, est celui de la drogue. Comme vous avez pu le lire dans les journaux, un trafic était installé dans une maison en plein centre-bourg. Ce genre de trafic gagne nos villages tranquilles, permettant la culture de toujours plus de plants pour satisfaire d'avantage de consommateurs de cannabis. C'était sans compter sur la vigilance de chacun, qui a permis à nos forces de l'ordre, que nous remercions pour leur intervention, une belle opération. Au final, un trafiquant arrêté, jugé et condamné, qui sera expulsé dans son pays. Pour le reste, l'affaire suit son cours.



Pour rappel, la déchèterie de St Chély-d'Apcher, située à Mazeirac, commune de Rimeize est ouverte du lundi au samedi : 07h30/12h00 et 14h00/17h00. Pour info, depuis le 11 mars 2025, à côté de la déchèterie, l'association l'ARÉCUP a ouvert une ressourcerie.

L'ARÉCUP

Chers clients,
Dans l'attente de la prochaine ouverture de notre magasin, nous vous informons que vous pouvez d'ores et déjà déposer vos objets à partir du 11 mars 2025 :

**Les mardis, mercredis et vendredis
de 13 h 30 à 17 heures.**

Route de Mazeirac 48200 RIMEIZE (à côté de la déchèterie).

Vous pouvez déposer :

Meubles, électroménager, textile, livres, vaisselle, bibelots, vélos, articles de sport...

Nous ne prenons pas :

Les bouteilles de gaz, les produits toxiques, les produits alimentaires, les produits pharmaceutiques, les pneus, les armes....

Nous vous attendons nombreux et vous remercions par avance.
L'équipe de L'ARECUP Saint-Chély-d'Apcher.

TRANSPORT SCOLAIRE

Sur lio, accéder à la plateforme d'inscription au transport scolaire ouverte du 10 juin au 31 juillet 2025.



Avec le Pass' Lozère, profitez de réductions tout au long de l'année pour vos loisirs !

Patrimoine • Parcs animaliers
Parcs de loisirs • Musées
Savoir-faire • Sports de nature
Bien-être • etc.

Ce Pass' est gratuit !

With Pass' Lozère, benefit from discounts all year round for your leisure activities !

Retrouvez l'ensemble des offres et commandez votre Pass'Lozère

Find all the offers and order your Pass'Lozère

Bouger en Lozère, naturellement !

lozère LE DÉPARTEMENT

CÔTÉ MAIRIE**INFOS****RECENSEMENT**

MINISTÈRE DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Proximité

**Bientôt 16 ans ?
PENSEZ AU RECENSEMENT !**

Pour qui ?
Tous les Français âgés de 16 ans

Pourquoi ?
Grâce au recensement :
• inscription d'office sur les listes électorales
• convocation en JDC
• possibilité de s'inscrire aux concours et examens
• possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?
Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici

Instagram: @service_public
LinkedIn: Direction du service national et de la jeunesse
Twitter: @DSNJeunesse
YouTube: DSNJeunesse

C'est obligatoire!

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Proximité

J'AI CHANGÉ DE NOM ET/OU DE PRÉNOM ? JE DOIS RENOUELER MA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET MON PASSEPORT !



RENOUVELLEMENT DE SES TITRES D'IDENTITÉ EN CAS DE CHANGEMENT ET/OU DE PRÉNOM

Si vous avez eu recours à l'une de ces procédures :

- procédure simplifiée de changement de nom par simple déclaration auprès de l'officier d'état civil,
- procédure de changement de nom pour motif légitime par décret,

- procédure de changement de prénom par demande auprès de l'officier d'état civil,

vous devez demander le renouvellement de votre carte nationale d'identité et/ou de votre passeport.

Dès que votre acte de naissance aura été mis à jour, vous devez prendre rendez-vous en mairie pour le renouvellement de vos titres qui est gratuit si vous fournissez la carte nationale d'identité et/ou le passeport dont vous demandez le renouvellement.

Vos anciens titres seront invalidés à l'expiration d'un délai de 3 mois à compter de l'actualisation de votre acte de naissance. En cas de contrôle et au passage des frontières, ces titres apparaîtront comme non valides et leur présentation ne permettra pas de justifier de votre identité. N'oubliez pas de demander également le renouvellement de votre permis de conduire, de votre carte Vitale, ainsi que de tous les documents comportant la mention de votre état civil. Pensez à communiquer votre changement de nom/prénom aux administrations et organismes concernés.

CÔTÉ MAIRIE**INFOS****DÉBROUSSAILLER POUR
LUTTER CONTRE LES INCENDIES**

Le débroussaillage est un devoir et une obligation légale. Il constitue une servitude administrative légale définie par le code forestier (article L. 131-10 et suivants).

En Lozère, les règles du débroussaillage sont fixées par un arrêté préfectoral, et s'appliquent à tout le département. La principale raison de mettre en place une réglementation stricte autour du débroussaillage est de lutter contre les incendies, surtout sur les territoires à risque. L'idée est de réduire les combustibles végétaux. Il faut savoir que ces recommandations permettent de ralentir les départs de feu, limiter la puissance et la rapidité d'expansion pour faciliter l'intervention des secours.

Débroussailler consiste à...

- Éliminer les bois et les végétaux morts, secs et en surnombre ;
- Élaguer les branches basses ;
- Espacer les grands arbres ;
- Couper les plantes herbacées au ras du sol ;
- Traiter les végétaux coupés : débiter et évacuer les troncs et grosses branches, broyer les branchages, composter, incinérer ou évacuer les autres végétaux ;
- Entretien régulièrement la zone débroussaillée.



Le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé sont obligatoires et à la charge du propriétaire du terrain, son ayant droit ou le locataire (non saisonnier).

Il faut débroussailler en dehors des périodes de risque d'incendie, donc hors été.

De plus, dans le cadre de la protection des oiseaux et de leur nidification, il est vivement conseillé de limiter les coupes et élagages entre mars et juillet. La période de débroussaillage recommandée est donc entre septembre et février.

Le débroussaillage

Plus qu'une nécessité,
une obligation !

Je débroussaille
mon terrain
pour protéger la forêt
et mon habitation

**VILLES ET VILLAGES FLEURIS**

Lundi 14 avril dernier se tenait une réunion publique à la salle polyvalente, concernant la démarche de labellisation « villes et villages fleuris ».

Cette démarche, initiée par le Département, vise à proposer un accompagnement technique et administratif. Elle nous était présentée ce jour, par Madame

Sandrine Bonnafox, référente territoriale du Département.

Un public venu nombreux, a pu assister à un diaporama et aux explications sur les différentes essences d'arbres, d'arbustes, de végétaux, de fleurs, s'adaptant le mieux à notre climat. Des exemples de créations végétales et florales nous dévoilaient les bonnes idées mises en place par des communes qui nous entourent, sur l'aménagement naturel des espaces. Des idées fusaient, des questions posées, des conseils donnés, des réponses apportées, des conversations animées autour des fleurs et de la nature rapprochaient les jardiniers en herbe ou confirmés.

Cette réunion était suivie par une visite de la commune, le mercredi 4 juin, par un comité d'experts et de bénévoles(département, CAUE, élus, associations...), afin de procéder à un état des lieux de l'existant et d'avoir des pistes d'amélioration. Un bon moyen de bonifier le cadre de vie à Serverette, de réunir ses habitants autour d'un sujet passionnant, celui de la Nature et de la beauté en partage.





CÔTÉ MAIRIE TRAVAUX EN REGIE

Hormis l'épisode neigeux du 08 février, l'enneigement cette année n'a pas induit un accroissement de travail à notre agent municipal. Cela lui a permis d'effectuer des missions de débroussaillage conséquentes, et d'entretenir plusieurs chemins.



Un balayage méticuleux, remarqué par bon nombre d'habitants, a ensuite été réalisé ce printemps. Le nettoyage de la rue Royale a été facilité en son centre par la fermeture de la RD806, la circulation ayant été quasi-nulle le temps de la démolition de la maison de la place du Roc dèl Castel Vièlh. Guillaume a entrepris ensuite les travaux annuels de fauche.



Côté AEP, les relevés et entretiens des deux réservoirs et des deux captages se poursuivent tout au long de l'année à un rythme hebdomadaire, ainsi que les vérifications de la station d'épuration.

Celle-ci a été modifiée, avec l'aide du SDEE, au niveau de la pompe du chlorure ferrique, afin de pouvoir continuer à l'injecter dans notre station en fonction des besoins et comme prescrit dans les arrêtés réglementaires.



La localisation de la pompe à chlore du réservoir de Serverette Nord a été changée suite à un dysfonctionnement en lien avec un problème électrique.



Pour la sécurité de tous les utilisateurs de cette eau, durant cette période de réglage, des analyses du taux de chlore étaient faites de façon quotidienne par notre agent technique.

L'enquête publique relative à la régularisation du captage du Mézère se déroulera du 12 juin au 10 juillet. Le commissaire-enquêteur sera en mairie de Serverette le jeudi 12 juin et le jeudi 10 juillet de 14h à 17h pour toutes observations et/ou questionnements.



Profitant d'après-midi pluvieuses, il a aussi effectué le nettoyage et la réparation de toutes les chaises et tables de la salle polyvalente. Aussi, merci aux différents utilisateurs de respecter ce travail en lavant et en rangeant correctement le matériel après utilisation.

Guillaume a fabriqué et posé une grille en fer pour remplacer celle du pluvial du camping complètement abîmée avec les années, n'assurant plus la sécurisation attendue à cet endroit.



CÔTÉ MAIRIE**TRAVAUX EN REGIE**

Les arbres du terrain du camping et du plan d'eau vont être élagués pour la sécurité de tous et pour être dans les normes convenues par la commission de sécurité du camping municipal. Et pour nos manifestations de cet été, Guillaume a monté le barnum, aidé par des élus et des bénévoles. Merci à eux.

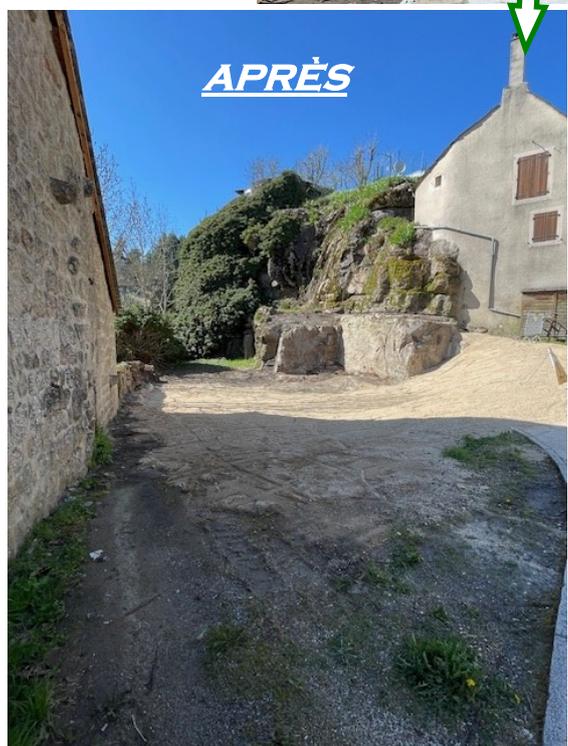
**TRAVAUX****AMÉNAGEMENT PLACE DU ROC DÈL CASTEL VIÈLH**

Du 23 au 25 avril, le RD806 a été fermée dans la traversée du village, afin de permettre

la démolition de la maison cadastrée B 213.

Celle-ci a été réalisée par l'entreprise Bourrier, sous-traitant de l'entreprise Delort qui avait obtenu le marché pour un montant de 6 500€ H.T.

Sans l'habitation, le Roc dèl Castel Vièlh est maintenant visible. Un projet d'aménagement est à l'étude avec Lozère Ingénierie et le CAUE, et des demandes d'aides auprès de l'Etat et de la Région ont été déposées pour cette opération ; sachant que nous avons déjà obtenu 15 750€ de subventions du Département afin de pouvoir mettre en valeur cette parcelle.

**APRÈS****APRÈS**

CÔTÉ MAIRIE



TRAVAUX

RÉFECTION MURS
DE SOUTÈNEMENT

L'entreprise AB Travaux a commencé cette fin mai, les chantiers de réfection de murs de soutènement en cœur-village. Ainsi, la rue Pissaratte et les escaliers de l'Orme sont interdits, par arrêté municipal, à la circulation routière et piétonne, pour éviter tout incident et permettre aux maçons d'effectuer ces travaux qui doivent durer jusqu'à la fin du mois de juin. En parallèle, ils vont se rendre au niveau du chemin de Coste-Veyronne où une tâche de même type les attend.



FÊTES ET CÉRÉMONIES

COMMÉMORATIONS

Vingt-trois mars deux mille vingt-cinq, sous un ciel nuageux, se déroulait la cérémonie commémorative de la fin de la guerre d'Algérie. Le discours de la ministre déléguée auprès du ministre des Armées, était lu par Madame le Maire en présence des Elus et des Anciens Combattants, devant les Sapeurs-Pompiers au

garde-à-vous : « Se souvenir, ce n'est pas seulement commémorer. C'est reconnaître toutes les douleurs, mais aussi toutes les grandeurs, sans n'en taire aucune. C'est faire justice à ceux qui ont été oubliés. C'est honorer les sacrifices consentis. C'est porter un regard lucide sur le passé, non pour l'alourdir de nos jugements, mais pour en tirer des leçons utiles à notre temps et nous grandir dans le courage de la vérité. La mémoire n'est pas un fardeau, mais une lumière. Une lumière qui éclaire les générations présentes et à venir, pour que l'Histoire ne se répète pas, pour que la souffrance d'hier ne nourrisse pas les fractures d'aujourd'hui. »

Autre cérémonie, toujours fidèles, nos Sapeurs-Pompiers et nos Anciens Combattants, en présence d'une foule plus conséquente, par un temps tout aussi hivernal, devant le monument aux Morts puis à la stèle Jacquemont, la Marseillaise retentissait à l'occasion du 80ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, après le discours et les minutes de

silence en l'honneur de nos soldats qui se sont battus pour la libération de la France lors de la Seconde Guerre Mondiale. Le partage d'un verre de l'amitié clôturait ces deux cérémonies.



CÔTÉ MAIRIE

ÉVÈNEMENTS

CINÉ-THÉÂTRE

Le 12 mars, petits et grands étaient réunis pour admirer le théâtre de marionnettes qui se déroulait à la salle polyvalente.

Ces « FABLES » mises en scène par les Scènes Croisées étaient composées de divers animaux partageant des notions d'entraide

et d'altruisme. Des moments magiques permis par le ciné-théâtre qui, une fois encore en délocalisant ses spectacles, favorise l'accès à la culture au plus près de chacun.

ATELIER COMPOST SPÉCIAL JEUNESSE

Dans le cadre d'une animation proposée par le SIVOM, en lien avec la bibliothèque, un après-midi ludique a eu lieu le deux avril dernier. Six enfants de Serverette ont pu profiter du savoir de Madame Celdran afin d'acquérir les bonnes pratiques en matière de compostage et apprendre le cycle de la

transformation de la matière organique, ainsi que l'importance de trier ses déchets. Un film d'animation a été visionné et un petit jeu de questions réponses étayait le sujet ; les enfants déjà sensibilisés ont pu bénéficier d'un complément d'information.

Puis vient le temps de la mise en pratique...

Avec entrain, ils ont construit un composteur en bois d'après les instructions de Madame Celdran.

Une joie sincère et le désir de bien faire animait le groupe. Bravo à cette petite équipe

de constructeurs en herbe. Ils ont ensuite versé toutes sortes de déchets apportés sur place.

Le partage des tâches s'est déroulé dans l'ordre et la bonne humeur. Une expérience de sciences naturelles les attendait à la suite, histoire de découvrir toute la vie grouillante dans des échantillons de compost.

Les enfants, très intéressés, s'évertuaient à dénicher différentes bestioles grâce à de petits outils, des loupes et les plaçaient dans des godets transparents pour mieux les observer. Puis les déchets collectés ont été transférés jusqu'à l'aire de compostage partagée de la place du Plô. Un goûter préparé par Anne a été distribué et les enfants repartaient ensuite avec des bonbons et des cadeaux sur le thème du compost.



CÔTÉ MAIRIE

ÉVÈNEMENTS À VENIR



Les masques

de la Limagnole

COMPAGNIE THÉÂTRALE « LES MASQUES DE LA LIMAGNOLE »

La troupe de théâtre saint-albanaise « Les Masques de la Limagnole » sera cette année encore pour notre plus grand plaisir à Serverette, dimanche 12 octobre, à 15 h pour vous présenter une nouvelle comédie : « FOUTU MARIAGE » de Charles Istace.

Résumé de la pièce: *Un veuf désargenté se refait une santé financière en contractant un mariage blanc avec une riche héritière. Hélas pour lui, la mariée se révèle une grande manipulatrice. Sans le savoir, l'intéressé met le doigt dans un engrenage infernal qui annonce les pires tourments. La pièce est un vaudeville qui met en présence une pléiade de personnages truculents dont un mari désabusé, un ami à l'esprit tortueux, une épouse dénuée de tout scrupule, une voisine fort curieuse et un oncle prêt à toutes les manigances. Cette comédie fait la part belle à l'ironie ainsi qu'aux turpitudes liées à la solitude et à la vie en couple. Les rebondissements et les situations cocasses s'enchaînent. Les sites de rencontre amènent leur lot de surprises...*

Comme à leur habitude, ils joueront au profit d'une association caritative ou locale de notre choix à laquelle une partie de la recette sera reversée. **Tarif d'entrée = 6€**

CÔTÉ COMMERCE ET SERVICES

AGENCE POSTALE COMMUNALE



Afin de donner plus de visibilité à notre Agence Postale Communale, un kakemono aux couleurs de la Poste, a été monté et installé par notre agent technique en ce début d'année. Tout administré et passant de notre Commune peuvent venir à la rencontre d'Anne pour bénéficier des services postaux habituels et/ou pour des renseignements sur les nouveautés proposées.

Il appartient à chacun d'utiliser au maximum notre Agence Postale Communale pour la pérennité de ce service public.

BIBLIOTHÈQUE

NOUVEAUTES

La bibliothèque municipale vient d'investir pour les enfants : plusieurs livres, différentes histoires, du 3D, des images cachées, toutes sortes d'animaux... pour le plus grand plaisir de nos tous petits à ..., il n'y a pas d'âge pour les lire ou les raconter. Et pour être bien installés, pendant que les parents profitent eux aussi des romans ou utilisent l'APC, des chaises à leur hauteur sont en commande.

De quoi susciter des vocations !



CÔTÉ COMMERCE ET SERVICES**POMPIERS****UN NOUVEAU VÉHICULE POUR NOS SAPEURS-POMPIERS**

Un nouveau véhicule au Centre d'Incendie et de Secours vient renforcer les moyens mis à la disposition des Sapeurs-Pompiers de Serverette. Il s'agit d'un VLTT, véhicule de liaison tous terrains, pour les engagements nécessitant un chef de groupe lors des interventions importantes engageant au moins deux véhicules de secours. Il pourra également servir lors de missions en dehors du département et en complément lors de l'utilisation du camion feu urbain / feu de forêt pour du transport d'équipements et de personnels.

Une belle récompense pour tout le travail que réalise notre équipe de Sapeurs-Pompiers volontaires. Le centre de secours de Serverette recrute, si vous souhaitez venir les rejoindre contactez le 06 82 49 63 07, et demandez Yves.

CÔTÉ FOYER DE VIE**CLUB RANDO**

Voilà deux ans que j'ai intégré le club « Sentier de Margeride ».

Au programme, toute l'année, de belles randonnées, proposées par les adhérents.

De beaux souvenirs, de bons gâteaux, des discussions agréables, de magnifiques photos, et quelques fois des champignons. Je remercie vivement mes voisins, avec qui je partage cette passion pour la nature, qui ont la gentillesse de jouer les taxis pour moi. Ludovic P.

**HANDI'LOZ 2025**

Cette manifestation s'inscrit dans la démarche « Handi'Cap 2028 » impulsée par le Département, dont la thématique principale cette année était « l'attractivité des métiers de l'autonomie ».

Le foyer de vie Sainte Angèle participait le jeudi 15 mai à la 3^{ème} édition de la journée Handi'Loz, qui se déroulait au complexe euroméditerranéen de Montrodât.

De nombreux ateliers de découverte d'activités sportives, telles que la sarbacane, le golf, le basket ... étaient à essayer, afin de développer de nouvelles

habilités et d'échanger ces moments en groupe.

Notre équipe serverettoise a notamment joué et gagné, un match de football au côté du Président du Département. Bravo à tous, participants et organisateurs, pour cette belle journée de partage et d'inclusion.



CÔTÉ FOYER DE VIE

PETANQUE INTER-ETABLISSEMENTS

L'association Escapade organisait un concours de pétanque mardi 13 mai

sur la place du Plô. Plusieurs établissements accueillant des personnes porteuses d'handicap avaient répondu à l'invitation, et une douzaine de triplettes s'affrontaient avec fair-play et dans une

bonne ambiance, sous un soleil radieux. Un goûter partagé par tous, participants, spectateurs et personnels, terminait cette après-midi conviviale.



CÔTÉ ASSOCIATIONS

L'Association Patrimoine et Traditions de Serverette

vous propose de faire un petit retour en arrière et de faire un bilan sur les manifestations passées... Nous avons supprimé la journée « préparation de Noël » qui proposait de faire ensemble des décorations pour le sapin de Noël car trop peu de participants par rapport à l'investissement.

L'après-midi de Noël, un moment de convivialité très agréable où les petits et les grands ont bravé le froid pour essayer de décorer au mieux le sapin devant la mairie. Le vin chaud, les bûches de Noël et autres friandises confectionnées par l'équipe ont vite fait oublier le temps glacial. Les petits loups trépignaient d'impatience... Il viendra ? Il ne viendra pas ? Qui sait...? l'elfe fait gentiment patienter les loulous... Puis, un petit Toc, Toc, Toc se fait entendre... Il est là !!! Les enfants ouvrent la porte, heureux, les yeux brillants ! Certains aident même le Père Noël qui a beaucoup de mal à se déplacer avec sa

lourde hotte. Puis, distribution de cadeaux, tous étaient fort sages... étonnant n'est-ce pas !!! Il est l'heure de dire « au revoir » au Père Noël et à l'an prochain... si tout va bien !!!

Le tirage de la tombola a fait des heureux. Merci à nos partenaires et à tous ceux qui étaient présents pour partager ce moment.



CÔTÉ ASSOCIATIONS

PATRIMOINE ET TRADITIONS



On se retrouve pour Carna'crêpes, il fait toujours aussi froid, on se réchauffe donc avec du cidre et des crêpes. Plein de petits et grands gourmands étaient là pour partager un moment ensemble.

Des déguisements tous plus beaux les uns que les autres, skieurs, princesses, chevaliers, clown, danseuses, superman, cowboys, footballeur, la liste est trop longue, désolée si j'en ai oublié,

Confettis, serpentins, bonbons, tout était prévu pour faire la

fête, les enfants étaient aux anges ... Ensuite, Caroline propose un quizz, pas si simple, bravo à Renée, Bernadette et Elise nos incollables et à tous ceux qui ont participé.

[La prochaine manifestation arrive à grands pas](#)

LE SALON DU LIVRE LE 8 JUIN 2025

Une vingtaine d'auteurs, des artisans, du livre et encore du livre, des bijoux, le vide grenier, etc...

Et bien sûr, le repas proposé par l'association.

On croise les doigts pour que le soleil soit de la partie.

Le reste de la saison

Samedi 26 Juillet : La nuit des légendes

Animée par 5 conteurs et la soupe à l'oignon

Dimanche 3 Août : Le vide-grenier

Vendredi 15 Août : « Faites des jeux »

ensuite, viendra l'apéritif dînatoire de convivialité

Ce sera tout pour la période estivale.



SALON DU LIVRE DE SERVERETTE ...LE RETOUR...



*Auteurs,
Artistes,
Artisanat,
Vide grenier,
Revendeurs...*

*Bovette et restauration
sur place*

08 JUIN 2025

À PARTIR DE 9 H
SALLE DES FÊTES ET ALENTOURS

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS 06.82.30.26.70
ASSOPATRIMOINETTRADITIONSSEVERETTE@ORANGE.FR

**Mais attention !!!**

Cette année les visites guidées auront lieu tous les MARDIS de juillet et août

Le matin départ 10h de la mairie pour la Nécropole de Cagnot

L'après-midi départ 14h de l'épicerie pour la visite du village

Tarif des visites : 3,00 € la visite 5,00 € les deux



Tous les membres de l'association vous souhaitent un très agréable été

A très bientôt...La présidente O. Martel 06.82.30.26.70

CÔTÉ PASSIONS

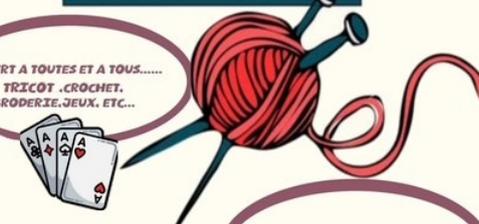
SERVERETTE
CAFÉ
Tricot 
à vos aiguilles !

SAMEDI 24 MAI
VENEZ TRICÔTER.
PAPOTER. APPRENDRE OU
ECHANGER DES CONSEILS

OUVERT A TOUTES ET A TOUS.....
 TRICÔT - CROCHET,
 BRODERIE - JEUX, ETC...

De 15 HEURES à 17 HEURES
 SALLE POLYVALENTE

contact: Anne
 au 04 66 48 30 36
 Lundi, Mercredi, Samedi matin.



CAFÉ-TRICOT

Ce samedi 24 mai se tenait le dernier café-tricot de la saison. Au rythme d'une rencontre par mois, Anne et Marie-Line ont animé, toujours avec un grand plaisir, ce moment de partage intergénérationnel. Dernièrement



le groupe se retrouvait à la salle polyvalente, un espace ludique, où même les passionnées de jeu de cartes pouvaient trouver leur plaisir...

Sur place, la confection de tartes laisse échapper de douces effluves de pâtisserie. Les conversations vont bon train, les ouvrages s'étoffent, des conseils et astuces sont prodigués. Le café/thé est servi, il est temps de déguster les tartes pour une pause goûter avant de reprendre le fil des discussions.

Et voilà un bon moment de convivialité, de détente et d'échange de savoir et de techniques.

Le Café-Tricot reprendra en septembre 2025. D'ici là, passez toutes et tous un très bel été.

Rendez-vous à la rentrée avec vos aiguilles, crochets ou autres, afin de faire perdurer ces jolis instants...



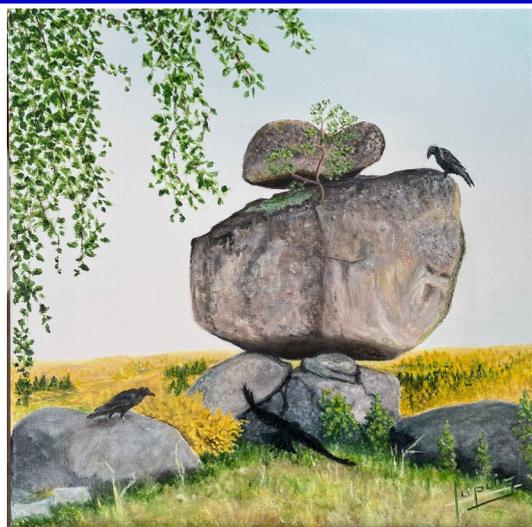
LE RENDEZ-VOUS DES ARTISTES !!!

PASSION PEINTURE

Pour celles et ceux qui souhaitent participer à la « JOURNÉE CHAMPÊTRE » à la Quintaine, elle aura lieu le samedi 2 août 2025.

À VOS PINCEAUX !!!

Pour tous renseignements,
 Marie-Line au 06.30.82.92.95



CÔTÉ DÉTENTE

LA GRILLE DE PIERRE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1															
2						■					■				
3				■										■	
4	■										■				
5						■		■				■			
6		■									■		■		
7	■								■						
8							■	■							
9	■	■			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
10				■											
11											■				■
12	■		■		■										
13						■			■					■	
14				■						■					
15								■							

Horizontalement

- 1 Tube de rouge (2 mots)
- 2 Limites – Plus à l'envers – Oublié
- 3 Calme oriental – Rentabilise le stationnement
- 4 Rassemblement de couleurs – Drame mais sans cœur
- 5 Redire dans le désordre – Se coupe l'été – Amateur de ragots
- 6 Note renversée – Son curé est célèbre – Dépouillés ? - Demi-part
- 7 Parfumés – Fis preuve d'habileté
- 8 Petits nœuds – Vraie
- 9 Pour débiter un slalom
- 10 Direction – Formations aériennes
- 11 Tortueuse – Lien
- 12 Egorgeuses
- 13 Réfuterai – Participe – Sur la jambe, mais à l'envers
- 14 Petit appareil – Révisées – En dépit du bon sens, associé à travers
- 15 Le gros des 18 (2 mots) – Réunion de vers

Verticalement

- 1 Les Serverettoises le sont-elles toutes ?- Bon à rien
- 2 Vieux moteur à explosion - Réunion de chefs - Part de rien avec son ex
- 3 Non mais vieux - Au milieu de la rade - Pronom - Touché
- 4 Guide le tracé - Septième planète - Du riffi dans la rue
- 5 Sortent plutôt en été – La moitié d'Arsène
- 6 Mère d'entêtés - Alias
- 7 En remontant sur la queue du cheval - Préposition – Nid de taupes – Distance
- 8 Leur sagesse est légendaire - Joyeux
- 9 Fromage - Petite épée
- 10 Voisins d'autrefois – Issues du rassemblement – Secteur postal
- 11 Rejetées
- 12 Septentrional – (C)oton ?
- 13 Repère maritime – Bout de slip – Ile grecque
- 14 Extrait d'un livre – Ethique – Cause bien des bouchons – Participe
- 15 Indispensables – Lieu remarquable

Solution P 18

OÙ SUIS-JE ?

L'image proposée dans notre précédent numéro montrait cette photo



Il va sans dire que nombre d'entre vous auront reconnu la porte de la maison Blanquet, aujourd'hui propriété de Manon Alla.

Cet encadrement est effectivement remarquable par l'admirable qualité du travail de taille, voire de sculpture de la pierre. Toute la façade est d'ailleurs à prendre en compte pour les mêmes raisons. Je vous invite à bien faire attention au travail de ceux qui ont oeuvré pour faire du beau pour le plaisir des générations futures ?



Quant à cette photo pourrez-vous trouver dans quel endroit de Serverette (ou de ses environs) a-t-elle été prise et surtout quelle est l'utilité de cet étrange instrument ?

Mairie de Serverette**Responsables de publication et de rédaction:**

La commission communication

Equipe de rédaction:

Séverine Cornut

Roselyne Vidal

Aurélié Baffie

Marie-Line Bernard

Odile Martel

Pierre Peyratout

Et de nombreux Serverettois

INFORMATIONS PRATIQUES:**MOBISANTE :**
tout les 1er mardi
du mois

05 61 36 39 22

Jacqueline DUMAS IDE à domicile :

04 66 48 31 80

Lisa ESPAGNAC Kinésithérapeute :

07 86 77 33 95

TAXI NEGRON : 06 80 73 77 71

Service de garde Médecin: 0 810 604 608

Urgences : 15

Sapeurs pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie : 17

**Epicerie
Multi-services**
06.59.53.97.62**Dépôt/vente
« Pause
Grenier »**

07.49.22.43.14

**Chambres
d'hôtes
« La Bonne
Franquette »**
06.98.99.87.05**Bar/restaurant
« Café Laroche »**
04.66.48.30.65**MANIFESTATIONS ESTIVALES ET FIN 2025
COMMUNE DE SERVERETTE****-Samedi 7 juin :** Concert Chorale

« Terre de Peyre » à 20h30 à l'église St Jean

-Dimanche 8 juin : « Salon du livre »A partir de 9h à la salle polyvalente et ses alentours
(Patrimoine et Traditions)**- Samedi 28 et dimanche 29 juin:**

Fête votive de la Saint-Jean.

-Samedi 26 juillet: 5ème édition de la« La Nuit des Légendes », à 20h, à la salle polyvalente,
(Patrimoine et Traditions)**- Samedi 2 août:** Journée champêtre « des livres, de la
peinture et des jeux », à la Quintaine, à partir de 13h,
suivie de la traditionnelle rencontre Serverettois/
Estivants, à partir de 18h30, à la salle polyvalente**-Dimanche 3 août:** Traditionnel Vide-Grenier, de 8h00
à 18h00, rue Royale, (Patrimoine et Traditions)**- Jeudi 15 août:** *«Faites des Jeux», après-midi récréatif,
place de la mairie, (Patrimoine et Traditions)

* Illuminations du village et Feu d'Artifice en soirée

- Vendredi 29 aoûtSpectacle/concert
(Sur le Qui Vive)**- Samedi 20 et
Dimanche 21
septembre:**Journées
du Patrimoine**-Dimanche
12 octobre:**Théâtre proposé
par « les Masques
de la Limagnole »
à 15h,
à la salle
polyvalente**Réponse de la P 17**

14 : Lt - Moral - Ete - Ri - 15 : Essentiels - Site	1 : L'Internationale : 2 : Orées - Inob - Omis : 3 : Zen - Parcmetre : 4 : Nuancier
RLN - Sp : 11 : Rénées : 12 : Nordique - Uate : 13 : Amer - SI - Lesbos :	1 : Lotzénemes - Nul : 2 : Ite - EM - Nihilo : 3 : Nenni - Ad - En - Emu :
Es - CIA - Lt : 8 : Anciens - Radieux : 9 : Tome - Dague : 10 : Ibbes :	Verticallement
4 : Tè - Urganus - Uer : 5 : Espadilles - Ars : 6 : Anesse - Sosies : 7 : Nirc -	15 : Louis Six - Poésie
Verticallement	12 : Saigueses : 13 : Nierai - Eu - Sab : 14 : ULM - Relues - Tort :
1 : Lotzénemes - Nul : 2 : Ite - EM - Nihilo : 3 : Nenni - Ad - En - Emu :	8 : Nodues - Réelle : 9 : SI : 10 : ENE - Escadilles : 11 : Sinusoidal - Et :
15 : Louis Six - Poésie	Drme : 5 : Reire - Epi - On : 6 : Im - Ars - Nus - Rt : 7 : Anises - Rusai :
12 : Saigueses : 13 : Nierai - Eu - Sab : 14 : ULM - Relues - Tort :	1 : L'Internationale : 2 : Orées - Inob - Omis : 3 : Zen - Parcmetre : 4 : Nuancier
8 : Nodues - Réelle : 9 : SI : 10 : ENE - Escadilles : 11 : Sinusoidal - Et :	
Drme : 5 : Reire - Epi - On : 6 : Im - Ars - Nus - Rt : 7 : Anises - Rusai :	
1 : L'Internationale : 2 : Orées - Inob - Omis : 3 : Zen - Parcmetre : 4 : Nuancier	